

Compte rendu conseil de quartier du 12 mai 2022.

Absents excusés : Mmes. Charrest, Slupek, Delaunay  
MM. Baudracco, Boudet, Piazza, Vidal, Bruniquel

Présents : Mmes. Alonso, Martinez, Arod, Boué, Le lain, Delrieu, Arrighi, Daubeze, Lavigne.  
MM. Perret, Baazizi, Courvoisier, Kellerhals

Point sur les affaires courantes :

- Nuisances du domaine de Montjoie. Il est rappelé que M. Passerieu élu du conseil municipal est en charge de ce dossier. Il est d'ailleurs venu lors du dernier conseil municipal. Une rencontre a eu lieu avec M. S. Delattre, nouveau responsable de la police municipale de Ramonville qui a rappelé aux riverains la loi notamment décrite dans le décret relatif à la lutte contre les bruits de voisinage de la préfecture de la Haute Garonne de 1996, (une partie de ce décret est d'ailleurs rappelé sur le site de la mairie de Ramonville). A savoir il est interdit d'émettre une nuisance répétitive de +3db la nuit et +5 db le jour. Le projet participatif sur les sonomètres est bien avancé avec 3 devis établis auprès des professionnels.
- Anne Cumenge, porteuse du projet « Lutte citoyenne contre les moustiques tigres » est venue présenter brièvement ce nouveau projet suite d'un projet financé l'an dernier. Elle demande deux volontaires par quartier pour aider à la réalisation de ce nouveau projet. Les tâches à assurer par le projet sont multiples suite aux actions de l'an dernier mais très utiles si on veut continuer les efforts déjà accomplis par les habitants de Ramonville :
  - o Contribuer à sensibiliser les habitants sur le fait que le moustique tigre est vecteur de maladies,
  - o Sensibiliser le jeune public très pro-actif une fois informé y compris dans les foyers avec par exemple des interventions dans les écoles,
  - o Incitations à l'achat par les particuliers et la collectivité de pièges passifs. Dans ces pièges, les femelles peuvent y pondre mais ne peuvent plus ressortir pour aller pondre ailleurs, (pièges GAT et pièges Ovitrap).
  - o Aider à placer des pièges dans des lieux publics
  - o D'autres types de pièges existent notamment à base de Co2. Cependant les fabricants n'ayant pas effectué les démarches nécessaires pour homologuer leur système, il n'est pas encore autorisé à être commercialisé.
- Les volontaires selon leurs disponibilités devront :
  - o participer aux réunions du groupe « projet »
  - o ils recevront une formation
  - o ils devront aider à l'installation de pièges
  - o ils aideront aux commandes groupées qui sont moins chères.
- Une réunion publique aura lieu le 2 juin expliquant le bilan des actions de l'an dernier dans le cadre de la présentation publique des différents projets participatifs. M. Luc Hermosilla ayant fait son stage de master pour cartographier les zones à moustiques de Ramonville présentera la synthèse de ses travaux. Cette réunion aura lieu de 18h à 20h30 au cinéma de Ramonville.
- Questions diverses :
  - o Questions sur les déplacements – Chaque conseil de quartier est concerné et sollicité pour rencontrer le cabinet choisi par la mairie pour étudier ces déplacements. L'entrevue pour le conseil de quartier aura lieu le 7 juin dans la salle du conseil. Il sera accompagné du groupe dédié de l'assemblée citoyenne. Les 3 conseils seront consultés pour entendre l'avis de chacun.
  - o Une des idées serait d'établir des feux rouge interactifs qui limitent la vitesse.

- Une autre idée est de bien surveiller les pistes cyclables qui par endroit peuvent être renforcées et par ailleurs peuvent présenter un danger si elles ne sont pas assez sécurisées.
- Il est mentionné par une riveraine qu'un exhibitionniste a été vu près de l'aire de jeu et parcours santé des coteaux entre les jardins ouvriers et le domaine de Montjoie. La gendarmerie a été alerté. Il est demandé d'être très vigilant en particulier pour venir en aide éventuellement aux enfants ayant l'habitude de venir seuls dans cette zone.
- Les bennes de la société décoset reviennent sur le parking du cimetière. Certains chauffeurs ayant la clé des portiques s'arrêtent pour ouvrir et ne se gênent même pas pour stationner sur le parking alors que l'interdiction a déjà été actée. Les riverains subissent ainsi les bruits et des vibrations très importantes liées au tonnage des camions. Il est demandé au conseil de se ressaisir de ce dossier supposé déjà réglé notamment avec la déchetterie ayant aménagé un espace pour aider aux camions de tourner en toute sécurité.
- Mardi 24 mai aura lieu une réunion publique avec des représentants de la mairie pour éviter la prolifération des déchets sur la voie publique et les espaces verts. Le quartier de Lapeyrade est particulièrement touché par la dispersion des dépôts sauvages. Il est remis en question le mode de recueil en collectivités par le Sicoval fournissant des sacs poubelles trop petits pour certaines familles et le système de carte qui tarife le sac de 30l trop cher pour un foyer modeste. Comparé au système mis en place dans les maisons, le coût revient à plus de 35 euros par mois. Il est demandé au conseil de quartier de contacter les élus de Ramonville siégeant au Sicoval d'appuyer sur cette expérience à revoir car les conséquences sont dans tous les quartiers des dépôts près des sites obligeant la mairie à payer un agent devant faire le tour pour actionner le système. Il a été comptabilisé entre 300 et 500 actes par mois par l'agent. Le surcoût est supporté par la commune (prix du sac déposé, salaire de l'agent occupé à cette action).
- Le 21 juin aura lieu la fête de la musique dans le Parc du château de Soule. 5 concerts sont prévus de la part de l'école de musique
- Le 14 juillet aura lieu le repas citoyen Place du Général de Gaule
- Le 15 juillet aura lieu le feu d'artifice
- Les feux de la Saint-Jean (24 juin ?) auront lieu à la ferme de cinquante
- Le week-end de l'ascension la compagnie Larsen se produira lors de la fête du Sicoval
- Le vide grenier devrait avoir lieu le 25 septembre à côté de l'école St Exupéry. Il est demandé de constituer un groupe d'au moins 10 personnes pour distribuer les flyers, réserver la veille du vide grenier les places des exposants et effectuer le marquage au sol.
- Pour les repas de quartier, une demande préalable est à faire auprès du service de la mairie (Mme Cécile Buono [cecile.buono@mairie-ramonville.fr](mailto:cecile.buono@mairie-ramonville.fr)). Demande de 10 tables + chaises.
- Prochaine réunion du conseil de quartier : le 14 juin.
- Un dernier point est abordé par M. Kellerhals s'étant porté volontaire suite au courrier de la mairie de février pour participer au dispositif de participation citoyenne demandant un volontaire. Aucune réponse n'a été donné à ce jour de la part de la mairie. Il est demandé quel rôle est exactement attendu dans ce processus et la redondance avec les éventuelles surveillances effectuées par la police municipale/la gendarmerie